

NANTES, le 12 janvier 2026

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs
concernés

COMPETITION REGIONALE PARKOUR - ETAPE 1

Réf. : FC/DA N°302.26

Lieu : Complexe du Préssoiras – 6 rue des Nations Unies – 53200 Château Gontier

Date **15 FEVRIER 2026**

Horaires prévisionnels : 12 h 00 à 17 h 00

 **Format de compétition** :

Chaque participant dispose de deux tentatives de qualification, le meilleur temps étant retenu pour le classement. S'il le souhaite, un traceur peut choisir de ne réaliser qu'un seul passage.

À l'issue des qualifications, les 8 meilleurs sont retenus pour la finale.

La finale se joue en un passage unique par finaliste et déterminera le classement de la finale
Les ex-aequo ne sont pas départagés

 **Engagement - A régler IMPERATIVEMENT avant la compétition**

Les compétitions sont ouvertes aux licenciés FFGym. La licence avec la spécialité Parkour est obligatoire. Pour ce faire, vérifiez bien sur votre fiche club dans FFGYMLICENCE, que la spécialité PARKOUR est bien ajoutée. **Les engagements nominatifs sont à réaliser sur Engagym.**

Les droits d'engagement sont à régler via Engagym par carte bancaire ou virement bancaire.

Les droits d'engagement s'élèvent à : **17.50 € par traceur**

Merci de noter impérativement sur le libellé lors de vos virements : Nom du club – date de la compétition – référence de la compétition

 **Tableau synoptique**

GENRE	PRATIQUE/FILIERE	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
HOMME	FEDERAL/Régionale	10 – 11 ans		12 – 14 ans			15 ans et +			
FEMME		10 – 11 ans		12 – 14 ans			15 ans et +			

Précision : Les traceurs engagés sur le circuit national peuvent participer aux compétitions régionales, mais uniquement hors classement.

Maison des Sports, 44 rue Romain Rolland

B.P. 90313 – 44103 NANTES – CEDEX 4 – Tél. : 02 40 46 10 46

Email: mail@ffgym-paysdelaloire.fr – Site web: <http://www.ffgym-paysdelaloire.fr>